

21.02.2011

Quote-part fiscale de la Suisse : des apparences trompeuses

Dans la statistique annuelle de l'OCDE, la Suisse affiche une quote-part fiscale basse, mais les apparences sont trompeuses. Dans notre pays en effet, une part importante de l'État social et d'autres tâches prescrites par l'État sont financées par le biais de versements obligatoires en faveur d'institutions privées. Les sommes correspondantes ne sont pas prises en compte dans la statistique officielle utilisée par l'OCDE. Si l'on intègre tous les versements obligatoires, la charge fiscale effective atteint plus de 40 % en Suisse, un niveau nettement supérieur à celui que l'OCDE nous attribue.